

**Bonne année Bonnesanté**

**2017, c'est parti**

**tout est neuf, ou presque...**

### *L'édito du Secrétaire Général*

Bonne année l'AFPA !

Je te retrouve après quelques jours de repos. La trêve des confiseurs est déjà derrière nous et tu m'apparais aujourd'hui complètement relookée en ce début d'année 2017 :

#### **NOUVEAU STATUT JURIDIQUE !**

Tu es devenue une Agence avec pour l'instant deux coquilles vides : une filiale « Accès à l'Emploi » et une filiale « Afpa Entreprise ». Et oui, les élus du CCE ont réussi le tour de force de relancer un processus d'information consultation. C'est donc au mois de mars que nous saurons précisément qui est transféré dans les filiales. La **Cfdt:FPA** sera très vigilante et n'acceptera pas que le nombre total des salariés transférés soit au final supérieur aux 636 prévus initialement par la Direction. Elle compte par ailleurs faire réduire ce nombre : de l'avis de tous, certaines catégories de personnel n'ont rien à faire dans les filiales.

Personne ne doit perdre de vue que l'acte juridique fondateur de l'EPIC c'est bien la ratification de l'ordonnance par les Députés (courant janvier 2017). D'ailleurs, les organisations syndicales de l'AFPA ont été reçues et entendues par la commission des affaires sociales du Parlement mardi 10 janvier 2017. La **Cfdt:FPA** a rappelé la position qu'elle a prise lors du recueil d'avis du 26 octobre 2016 ([http://www.cfdfafpa.org/joomla2/images/PDF/national/2016/CCE\\_Afpa\\_Epic\\_26oct2016.pdf](http://www.cfdfafpa.org/joomla2/images/PDF/national/2016/CCE_Afpa_Epic_26oct2016.pdf)). Elle peut se résumer à cette simple formulation : la solution c'est davantage d'activité. La **Cfdt:FPA** a donc fait des propositions concrètes dans ce sens. Rien n'est donc tout à fait joué au moment où cet édito s'écrit. C'est ce qui m'amène à te qualifier à cet instant « d'Agence tous risques... »

#### **NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE !**

D'accord mais sa feuille de route n'est pas glamour.

L'édito du Secrétaire Général  
suite

Objectif 2017 : 740 millions de CA, déficit affiché de 60 Millions d'euros (hors charges de structure nationale). Le programme prévu : blocage des salaires pendant au moins 2 ans de plus ; non remplacement des départs à la retraite (300 minimum par an pendant au moins 3 ans) ; précarisation des emplois (60% de CDI et 40% de précaires). Au final, une AFPA recalibrée à 7 000 salariés (- 1000 équivalents temps plein). Sa tâche sera rude car la **Cfdt:FPA**, comme l'ensemble des organisations syndicales représentatives\* n'acceptera jamais un tel destin pour l'AFPA. Les relations ne s'annoncent donc pas bonnes par nature.

La **Cfdt:FPA** se réjouit néanmoins que l'AFPA ait confié sa Direction à une femme. C'est une vraie mise en acte de l'égalité Femmes/Hommes, telle que nous la portons à la CFDT. C'est la première fois que cela se produit à l'AFPA. Mais, Il faudra aller plus loin sur la voie de l'égalité professionnelle. Gageons que la nouvelle DG soit plus sensible par exemple, à la suppression des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes à l'AFPA. Il est temps de respecter la loi.

### ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Prévues courant juin 2017 (Reconnaissance UES ou pas). Dans tous les cas c'est comme cela que la CFDT l'entend. C'est comme cela que le prévoit l'accord signé unanimement en août 2016 par les syndicats représentatifs \* et la Direction.

En conclusion, la **Cfdt:FPA** est sur le pied de guerre en ce début d'année, en cohérence avec l'appel à la mobilisation générale lancé par l'ensemble des organisations syndicales représentatives et par les élus du CCE avant les fêtes de Noël.

Mis à part cela, les élections Présidentielles c'est parti ! Tout le monde s'en est rendu compte. Nos politiques s'y consacrent à 100%, reléguant au deuxième plan nos préoccupations « Afpaiennes ». Cela n'aide pas.

### BONNE ANNÉE 2017 À TOUS NOS FIDÈLES LECTEURS AINSI QU'À LEURS PROCHES.

« Si la vie était un long fleuve tranquille, mener correctement sa barque au terme n'aurait aucun mérite ». D. de Miollis

**2017...  
tout est  
neuf, ou  
presque...**

**Blocage des salaires**

**Non remplacement des départs à la retraite**

**Précarisation des emplois**

Pour la **Cfdt:FPA**  
Bruno PERAIRE, Secrétaire Général

**LE POINT  
NÉGO**

# TOUT SCHUSS

## SUR LES NÉGOCIATIONS 2017 !



### BEAUCOUP DE PISTES NOIRES

- **LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES ET LE DROIT SYNDICAL**  
Après de nombreuses séances de négociation en 2016, parsemées « de bûches et d'embuches », à ce jour, nous n'avons toujours pas de date précise de tenue des élections et aucun élément tangible sur le futur droit syndical !  
5 nouvelles descentes prévues :  
Les 24 Janvier, 14 février, 16 mars, 28 mars et 4 avril 2017.  
Pour rappel, nous devrions passer la ligne d'arrivée et déchausser les skis au plus tard le 6 juin prochain (cf protocole de prorogation des élections professionnelles).
- **LA CONCLUSION D'UN ACCORD SUR LE TRAITEMENT DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX**  
Avec l'avalanche de transformation et de création de filiales à l'Afpa, la direction a convenu fin d'année dernière, de la nécessité absolue de traiter les risques psycho sociaux ainsi générés chez les salariés ! Deux séances en décembre dernier ont permis l'écriture d'un projet d'accord qui doit encore faire l'objet d'améliorations (droit à la déconnexion, mesures de suivi...), dans le cadre de 2 prochaines séances, les 10 janvier et 23 février.
- **LA N.A.O.**  
Depuis quelques années, pas d'ivresse des sommets sur ce dossier !  
Alors sur le premier trimestre et en l'absence de perspectives économiques favorables, une courte séance programmée le 14 février pour stabiliser notre temps de travail 2017 ! Quand il y aura moins de brouillard, les pisteurs Cfdt rechausseront les skis en ayant plus de chances d'ouvrir une voie menant enfin vers des augmentations de salaire !

### UNE PISTE BLEUE

- **LA RE -NÉGOCIATION DE NOTRE ACCORD « FRAIS DE SANTÉ »**  
Un dossier important dont la Cfdt maîtrise bien les enjeux pour les salariés.  
Notre accord « frais de santé » venant à terme fin 2017, il faut relancer une procédure d'appel d'offres. Or, l'AFPA devenue Epic, doit le réaliser maintenant au niveau européen !  
Cela va susciter probablement :  
- une concurrence plus rude entre les prestataires  
- une procédure plus longue et peut être plus complexe  
- un examen pointu des propositions  
C'est pourquoi, pour éviter tout dérapage, nous commençons nos rencontres au sommet dès le premier trimestre avec 3 RDV, les 23 janvier, 2 et 13 mars.

### UNE PISTE ROUGE

- **LA RÉOUVERTURE DE NÉGOCIATIONS SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES**  
Une descente périlleuse s'annonce !  
La direction doit toujours nous apporter une méthode fiable qui assure un rattrapage salarial total de toutes les salariées discriminées et cela, dans un délai raisonnable !  
Ce n'est qu'à cette condition, qu'une négociation d'un nouvel accord pourra être envisagée.  
Une date retenue : le 28 février.

Prochaine  
expédition sur les  
cîmes de l'agenda  
social prévue le  
**20 Mars prochain**

### UNE PISTE VERTE

- **LA CONCLUSION D'UN AVENANT À L'ACCORD FORMATION**  
Quelques séances en 2016 ont déjà permis de bien aplanir la pente !  
Nous devrions passer sans trop difficultés entre les petites bosses restantes pour aboutir à un avenant qui, au delà de nous mettre en conformité avec la loi, apportera un vrai plus aux salariés, désireux de se former notamment dans le cadre de leur C.P.F !

# TAD *la projection va commencer*



La nouvelle série événement  
**Synafpa**  
Sur vos écrans dès février 2017.

**NOUVELLE SÉRIE ÉVÈNEMENT SYNAFPA- FRANCE (2016)**

**épisode 2 *rush sur les constats !***

Rappel du synopsis : en mars 2016, la Cfdt voulant connaître les aspirations et les motivations des salariés sur le travail à distance a lancé une enquête nationale..

Avis direction ★★★★★

Avis salariés ★★★★★

Notez ★★★★★

COMMENTEZ

## NOUVEAU REBONDISSEMENT

**UNE IDÉE FORCE**  
**LE TRAVAIL À DISTANCE, POUR**  
**MIEUX CONCILIER LES**  
**INTER-TEMPS DE LA VIE**



**MALADIE**



**TRANSPORT**



**ENFANTS**

### Un sujet brûlant !

- 97% des acteurs de l'Afpa connaissent le TAD
- 76% d'entre eux sont prêts à travailler de cette façon-là.

### Un story board en 3 D

- 57% pour moins de déplacements professionnels
- 51% pour moins de fatigue et une santé préservée
- 50% pour une qualité de vie améliorée

### Des adaptations à réaliser

- Avoir un rapport de confiance avec l'entreprise et le management
- Savoir travailler seul, éloigné d'un collectif
- Être motivé
- Disposer d'une aptitude à l'autonomie

**PROCHAIN ÉPISODE**  
**FÉVRIER 2017**

